



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 mars 2024 A 20 HEURES 30

Délibération n° 2024 03 18-10- FINANCES - Budget principal de la commune nouvelle de Vaugneray – Vote des taux d'imposition pour l'exercice 2024

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 07/03/2024
En exercice :	33	
Présents :	26	Affichage de la convocation : 13/03/2024
Pouvoirs :	6	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 19/03/2024
<b>Présents :</b> Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Christian NEUVILLE, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.		
<b>Absents ayant remis pouvoir :</b>		
M Joao DA ROCHA donne pouvoir à M Jean-Pierre NEMOZ Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES donne pouvoir à M Daniel JULLIEN Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Stéphane GILLET M Edouard WILLEMIN donne pouvoir à M Rémi GILLET Mme Fatima FERNI donne pouvoir à M Christian NEUVILLE Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à M Henri COQUARD		
<b>Absents ou excusés :</b>		
Mme Chantal BERTHILLON		

Mme Béatrice DUMORTIER est élue secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Depuis la réforme de la fiscalité locale, qui a consacré la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, les recettes fiscales de la commune sont les suivantes :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties ;
- la taxe d'habitation réduite aux seules résidences secondaires ;

Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu le débat d'orientations budgétaires,  
Vu l'avis de la commission finances,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,  
Dont le résultat est le suivant :**

**32 suffrages exprimés : 32 voix Pour  
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

**ADOPTE** les taux suivants :

	Taux 2024
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	10,30%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	28,92%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	41,04%

Rendue exécutoire compte tenu  
de la transmission en Préfecture le

22.03.24

et de la publication en mairie le

22.03.24

La secrétaire  
Béatrice DUMORTIER

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN



## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Délibération n° 2024 03 18-10 FINANCES- Budget principal de la

Objet de l'acte : commune nouvelle de Vaugneray- Vote des taux d'imposition pour l'exercice 2024

.....  
Date de décision: 18/03/2024

Date de réception de l'accusé 22/03/2024  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 2024031810\_10

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20240318-2024031810\_10-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .2 .1

Finances locales

Fiscalité

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : delib 10.pdf ( 99\_DE-069-200047785-20240318-2024031810\_10-DE-1-1\_1.pdf )